



## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



**COLLÈGE INTERARMÉES  
DE DÉFENSE**

Paris, le 24 mars 2005

*Groupement enseignement général*

Capitaine de Corvette  
Xavier Mazauric  
groupe C4

### Fiche de géopolitique

**OBJET** : sujet n° 4/ La souveraineté étatique a-t-elle un avenir ?

---

Au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, l'Etat était l'acteur central des relations internationales. Ses deux agents, le diplomate et le soldat, symbolisaient la part de sa souveraineté tournée vers l'extérieur. Le XX<sup>e</sup> siècle au contraire a vu l'irruption sur la scène politique d'acteurs multinationaux, comme la SDN puis l'ONU, transnationaux comme les sociétés industrielles multinationales, et enfin des organisations non gouvernementales. La recherche d'une démocratie de proximité a aussi conduit à créer ou renforcer des structures exécutives et législatives régionales qui empiètent d'autant sur les prérogatives des Etats. Ces évolutions conduisent à grignoter par le haut et par le bas la souveraineté des Etats. Quel est donc l'avenir de la souveraineté étatique ?

Les répercussions de la mondialisation sur la libéralisation des flux économiques, technologiques, humains et culturels, dressent devant nous des menaces économiques et sécuritaires. Seul, l'individu ne peut y faire face. Seul un groupe lié par un pacte social est en mesure d'apporter à chacun une « sécurité globale ». Cette base commune est l'embryon d'un Etat. Ainsi, si les Etats dans leurs formes actuelles savent régénérer leur pacte social en prenant en compte les nouvelles exigences de « sécurité humaine », ils redonneront de la légitimité à leur souveraineté.

Avant de parcourir les pistes possibles du renouveau de la souveraineté étatique, nous dresserons d'abord le bilan des menaces contemporaines dirigées contre les Etats.

Si le monde a déjà connu une mondialisation au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle a été brutalement interrompue par la première Guerre Mondiale et a été suivie par un retour au protectionnisme et l'isolationnisme. Le nouvel élan que nous connaissons depuis une vingtaine d'années dépasse de loin le premier par son ampleur et la diversité de ses conséquences.

La mondialisation s'est accompagnée d'un mouvement de libéralisation auquel aucun secteur de l'activité humaine ne semble résister. La dérégulation des flux a permis la création d'entités économiques transnationales qui ne semblent échapper à toutes stratégies ou contrôles nationaux. Rien n'a pu empêcher, par exemple, le rachat de la société française GEMPLUS leader mondial dans son domaine par une société américaine à l'actionnariat proche des milieux gouvernementaux. La déréglementation des flux financiers autorise les groupes criminels comme les sociétés et les particuliers à se jouer des frontières pour accroître leurs profits. Inversement, la multiplication des passerelles entre les marchés nationaux imbriquent les économies et aboutissent à une interdépendance que peine à contrôler les Etats. Même pour des géants économiques comme les Etats-Unis, l'activité de l'économie dépend désormais autant de la politique menée par le gouvernement fédéral que du contexte mondial. Cette perte de souveraineté des Etats devant les «lois du marché» se retrouve aussi dans l'absence de contrôle politique sur les politiques monétaires qui autrefois était un des attributs symboliques d'un état. La banque fédérale américaine comme sa consœur européenne n'ont formellement pas de compte à rendre devant les dirigeants politiques.

Bien avant ces évolutions économiques a eu lieu un recentrage des relations internationales sur l'individu au détriment des Etats. Depuis la création de la Croix Rouge, la prise en compte de la sécurité de l'individu au milieu des conflits interétatiques ne fait que progresser. Non explicite dans les objectifs de la SDN, elle apparaît dans ceux de l'ONU qui met sur pieds des organisations comme l'UNESCO ou l'Organisation Mondiale du Travail dont la cible est l'individu et non l'Etat. Au sein même des Etats, cette prise en compte des besoins de chacun a conduit à un renforcement ou la création d'une décentralisation du pouvoir. La constitution de l'après guerre a rendu intangible l'organisation de l'Allemagne en Lands ; depuis vingt ans la France connaît une régionalisation toujours plus croissante.

Ces empiètements sur la souveraineté des Etats se sont encore accélérés depuis la fin de la guerre froide. La dissolution du bloc soviétique et l'intégration de la plupart des ex-pays de l'est dans l'OTAN ont supprimé dans les dialectiques nationales toutes références à un ennemi commun. Or le pacte social est aussi la mise en commun des moyens de défense contre un adversaire extérieur. Celui-ci n'existe plus, la légitimité de l'Etat s'en trouve d'autant affectée. Certains Etats qui tiraient auparavant essentiellement leur stabilité du soutien d'un des deux grands, n'ont pas su conserver la cohésion nationale et ont fait faillite, voire se sont transformés en Etat voyou. Ainsi, non seulement l'Etat n'apparaît plus comme une forme nécessaire d'organisation mais peut se révéler dangereuse pour ses citoyens. Plus sournoisement, certains Etats pour compenser leurs faiblesses et maintenir l'apparence de leur stabilité, ont concédé à un plus grand ou à une collectivité une part de leur souveraineté. C'est le cas des pays qui spécialisent leurs armées et ne peuvent donc plus se défendre seul ou ceux qui renoncent à intervenir militairement à l'extérieur. Ces Etats semi-souverains fragilisent par la même l'idée de souveraineté étatique.

Ces évolutions ont été possibles car les conflits interétatiques ont peu à peu été éliminés des relations internationales au XX<sup>ème</sup> siècle. Mais l'attentat du 11 septembre 2001 est venue s'opposer à cette évolution. Il a relégitimé le concept d'intervention extérieure et par la même le rôle des Etats.

La fin de la guerre froide a vu de nombreux « prophètes » annoncer la « fin de l'histoire »<sup>1</sup>. Le libéralisme et la démocratie allaient de concert<sup>2</sup> faire entrer l'humanité dans une ère de paix et de prospérité. Et à coup sûr, l'Etat se fondrait dans cette mondialisation. Rien n'est pourtant moins certain quand on observe les résistances à la mondialisation et l'engagement croissant des Etats dans des interventions militaires extérieures.

---

<sup>1</sup> Selon l'américain FUKUYAMA

<sup>2</sup> Concept du New World Order du président BUSH père

Si la libéralisation économique s'est accompagnée d'une augmentation du pouvoir d'achat pour les pays développés, elle a aussi entraîné des effets pervers qui inclinent les populations à demander une régulation. L'abolition de la plupart des mesures protectionnistes a par exemple induit une délocalisation importante du travail vers des pays plus compétitifs et une pression accrue sur les travailleurs sous forme de « dumping social » négatif. Une attente de plus de protection et de justice sociale se fait donc jour. Si des organisations non gouvernementales<sup>3</sup> jouent un rôle important de contre-pouvoir, il y a aussi un espace à occuper pour une puissance publique. En effet, la coopération étant toujours plus productive que la compétition, un nouveau pacte social est viable autour de ces questions économiques. Trois acteurs peuvent prétendre répondre à cette offre : les organisations internationales, les Etats et les collectivités régionales. En occident, la mode de l'individualisme peut favoriser le repli communautaire et renforcer les régions au détriment des Etats. Néanmoins, la perte de référence que subit le citoyen le rend réceptif à toutes les propositions. Plus le regroupement d'intérêts est vaste et plus l'entité économique est viable sur le long terme. Les Etats, comme les regroupements type Union Européenne, ont donc une carte à jouer pourvu qu'ils sachent réinventer leurs dialogues avec le citoyen.

Un constat identique peut-être dressé à propos des aspects sécuritaires. Si la menace a changé de forme, le 11 septembre symbolise la persistance d'une menace pour la sécurité individuelle<sup>4</sup>. Et elle est d'autant plus dangereuse qu'elle n'est pas personnifiée par un Etat délimitable. Lutter contre les organisations criminelles ou terroristes transnationales appelle des moyens de projection, d'action et de renseignement qui dépassent ceux d'un groupe d'individus ou d'une petite entité régionale. Une mise en commun des outils, un partage des informations sont nécessaires. L'Etat est un type d'organisation viable pour contrer ce risque. Sa souveraineté y trouve un espace naturel d'expression. Et ce d'autant plus que cette nouvelle guerre désigne un adversaire commun contre lequel une nation peut se cimenter. Le pacte social et la stabilité de l'Etat peuvent s'y nourrir.

La mondialisation a ouvert les yeux du citoyen sur le monde. L'Etat n'est plus son seul horizon. D'autres entités sont en mesure de combler ces attentes de richesse et de sécurité. Par la rigidité et l'inadaptation de ses structures, l'Etat peut même être un obstacle à la marche forcée vers le bonheur. Des contre-pouvoirs se sont donc érigés et menacent même la légitimité de sa souveraineté. Comme dans un système mécanique stable, la mondialisation a engendré les ferments de sa propre contestation. Le besoin d'équilibre et de protection se fait donc ressentir aussi clairement qu'auparavant. L'Etat comme mise en commun des moyens au profit de tous autour d'objectifs communs reste la forme théorique d'organisation la plus pertinente. Mais la réponse aux défis actuels n'est pas nécessairement de conserver les Etats dans leurs délimitations actuelles. Pour que les structures d'aujourd'hui perdurent, elles devront résister aux ambitions individuelles de ceux qui veulent recréer une entité autour d'eux, pour ne pas dire à leur profit, et surtout savoir reconquérir la confiance de leurs citoyens.

Le capitaine de corvette Xavier Mazauric  
Division C, groupe C4

---

<sup>3</sup> Associations qui militent pour le développement durable ou le commerce équitable par exemple

<sup>4</sup> Pourtant toutes études des instituts de recherche géopolitique comme la Rand montrent que depuis trente ans le nombre d'attentats terroristes ne fait que diminuer et que le nombre de victimes est constant voire aussi en diminution.